

Comité d'entreprise NTN-SNR ROULEMENTS

Procès verbal de la séance plénière du 19 Juillet 2018

Le Résumé du Secrétaire

Situation économique :

Les prévisions de ventes ont été revues à la baisse sur l'ensemble des BU.
D'ici la fin de l'année, il faudra être très attentif à l'évolution de nos marchés.
Malgré un volume soutenu, les résultats ne sont toujours pas à l'objectif.

Un rappel a été fait sur la prise des congés, avec une demande de la Direction de positionner une 4ème semaine avant fin Septembre pour les salariés des services centraux ayant un reliquat de congés de l'année dernière.

Le procès-verbal de la séance plénière du 30 Juin 2018 est approuvé.

SITUATION ECONOMIQUE SNR

Les ventes du mois de Juin s'élèvent à 81,7 M€, elles sont légèrement inférieures au budget prévu à 83.8 M€.

L'Auto 1^{ière} monte enregistre une baisse de 2 millions du chiffre d'affaires en raison des difficultés de production pour JLR, un décalage de vente chez Renault et l'embargo pour l'Iran.

La Rechange Auto est au-dessus du budget grâce essentiellement à la bonne dynamique des marchés en Russie et en Allemagne.

L'aéronautique est en dessous du budget en raison des difficultés sur les marchés Aéroleader et Safran.

Le reste de l'industrie 1^{ière} monte est également en-dessous du budget (ferroviaire : décalage client, difficultés de disponibilité de pièces NTN).

L'industrie distribution est en ligne avec le budget.

Le prévisionnel de ventes est à la baisse, les volumes ne sont pas au rendez-vous.

L'impact de l'Iran pour Renault pénalise le plan commercial FY2018.

L'Auto 1^{ière} monte est impacté par les tests Diesel et un ajustement du risque a été mis en place.

Une action commerciale pour l'Aéronautique afin de recadrer le besoin avec les clients a été organisée.

L'activité Aéronautique est confrontée à des hausses de commandes sur les nouveaux programmes chez Safran suite aux difficultés rencontrées pour homologuer une deuxième source de fournisseurs.

Pour la CFE-CGC, il est urgent de recadrer le besoin commercial pour l'Aéro car les chiffres annoncés sont irréalistes.

La CGT s'étonne de la situation économique de l'entreprise présentée par la Direction, qui n'est pas le reflet l'économie française, ni internationale.

La plupart des entreprises de sous-traitance explosent les compteurs et nous on est à la traîne.

La CGT déplore que l'entreprise n'anticipe pas, comme sur l'IRAN, risque connu depuis longtemps.

La CGT demande une meilleure visibilité sur les directives de l'entreprise et s'interroge sur la capacité de l'entreprise à anticiper.

La CFE-CGC revient sur les prévisions de ventes pour l'Auto qui sont inférieures à l'an passé, Alain CHAUVIN avait annoncé vouloir des produits plus rentables, mais force est de constater que les résultats ne sont pas là.

On sort beaucoup de volume, mais attention aux effets négatifs concernant le niveau des stocks. Aujourd'hui le volume est non rentable et pour la CFE-CGC on paie la perte de savoir-faire et déplore le laxisme de l'entreprise.

Pour SUD, on est en train de payer la facture.

La CGT est d'accord sur cette analyse et constate que rien ne change. Les chiffres annoncés en formation emploi font apparaître un gros turn-over et une baisse de l'effectif ouvriers avec l'incapacité de l'entreprise de suivre.

La CGT se demande s'il n'y a pas une volonté de démotivation ? Et signale le malaise grandissant de la part des salariés et demande à la Direction de réagir car il devient urgent de retrouver une dynamique.

La SF pour le mois de juin à hauteur de 2112 K€ contre 2152 K€ en 2017 n'a pas atteint les objectifs
Seynod et Argonay sont les sites les plus impactants.
Les difficultés demeurent pour faire progresser les stocks de produit finis.
Les stocks d'en cours restent hauts, un recadrage est en cours.

SITUATION DE L'EMPLOI

La situation de l'emploi, au 30 Juin, se solde avec 16 entrées (5 ouvriers, 6 Etam et 5 Cadres) et 26 sorties (18 ouvriers, 4 Etam et 4 cadres).
L'effectif global pour les contrats CDI/CDD s'élève à 2844 personnes dont 6 CDD et 43 contrats en alternance.
Le nombre d'intérimaires s'élève à 193 personnes à fin Juin avec une hausse de +23 personnes.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

Les heures supplémentaires tendent à diminuer et s'élèvent à 4004 heures pour le mois de juin.

La prévision Juillet est plutôt à la baisse sur tous les sites.

La CGT ne comprend pas la prévision à la baisse des heures supplémentaires et pense qu'il doit y avoir une erreur, car juste pour le site de Meythet, l'activité est très chargée avec des heures supplémentaires le samedi matin et le samedi après-midi voir même le dimanche matin dans certains secteur. Cette baisse parait vraiment impossible.

SUD complète qu'avec la baisse des stocks durant l'été la situation ne va pas s'arranger.

La CGT déplore le manque pilotage et la pression supportée par les salariés.

La direction répond que l'on parle de prévision à prévision, que c'est une estimation et que la période de vacances a été intégrée.

Pour la CGT, c'est inquiétant car cela prouve qu'il n'y a pas de pilotage. Les salariés jouent le jeu et répondent présents quand il faut travailler plus, mais il y a un malaise grandissant et tire la sonnette d'alarme au niveau de la fatigue qui s'accumule avec en plus la chaleur.

La CFDT informe que la situation est déplorable et que cela n'est pas bon pour le moral des salariés qui se demandent où on va. Les sorties de fabrication n'ont jamais été aussi basses depuis les NAO. La demande de la CFDT lors de ces NAO de faire un geste n'a pas été écoutée et maintenant on voit le résultat.

En plus, faire prendre des congés aux gens ne résoudra pas le problème.

FO dit qu'un chantage sur les avenants à renouveler a été évoqué pour des demandes d'absence lors de la coupe du monde.

Concernant les bons de sortie durant la coupe du monde, il n'y avait pas de volonté de les refuser systématiquement, cependant il faut tenir compte des impératifs de production. Il se peut qu'il y ait eu quelques refus dans certains secteurs.

Pour la CFE-CGC, la baisse des stocks est inquiétante puisqu'à la même période l'an passé on était à 51 M€ et cette année à 41 M€.

La CFDT n'est pas étonnée car entre ceux qui s'en vont et ceux qui baissent les bras, l'inquiétude est là et les perspectives de fin d'année ne sont pas rassurantes.

La Direction prend note de ces remarques.

Pour revenir sur les problèmes de démotivation, la CGT fait remarquer que des ventilateurs commandés pour les ateliers sont restés stockés dans les bureaux de l'agent de maîtrise pour attente d'étiquetage par crainte de vol, alors que les ouvriers souffraient de la chaleur dans les ateliers. C'est vraiment de la « stupidité managériale. »

La Direction en profite pour signaler une recrudescence inquiétante des vols de matériels dans l'entreprise. Des plaintes pour vol ont été déposées. Les managers seront vigilants.

INTERESSEMENT A JUIN 2018

Madame Isabelle PICHARD présente les indicateurs de performance pour l'intéressement à fin juin.

Pour la prime de performance, le total des points est de 31,6/50 :

Qualité (coût rebuts + EI) : 10/10

Qualité (plaintes clients) : 4,25/10

Taux de service : 4,7/10

Performance : 6/10

Frais généraux : 2,7/5

Sécurité : 4/5

Le niveau des rebuts sur Juin est mauvais, mais le cumul reste bon grâce aux résultats d'Avril et Mai.

La CFDT demande le montant de la MOP à fin Juin ?

La Direction répond que la MOP à fin juin n'est pas bonne (autour de zéro) et se situe en cumul autour de 2%.

La CFDT évoque les infos qui circulent concernant la demande de prendre une 4ème semaine de congés.

La Direction propose de passer aux questions syndicales puisqu'une question concernant les congés a été posée.

QUESTIONS SYNDICALES

1. Le montant des investissements prévus pour l'année 2018 est-il maintenu ? (CFDT)

Madame Isabelle PICHARD informe que sur le site de Seynod les investissements sont maintenus.

Les détails par bâtiment et UP :

S1 : investissements en cours : Butées de Suspension et alimentations automatisées de CFI pour 1M€

S3 : investissements pour les séries GEN 3 et TGB pour 600K€.

S4 : investissements pour les Roulements Industrie pour 400K€

Suite aux informations qui circulent sur Seynod, la CDFT demande si les investissements pour la presse AIDA 3 et le four sont bien ajournés et pourquoi ce n'est le même montant d'investissement partout ?

SUD confirme qu'il était bien prévu un investissement pour la presse.

La Direction répond qu'il y a des projets en cours d'étude, mais qu'elle communique sur les investissements validés.

La CFDT affirme qu'elle parle bien d'investissement validé et présenté en CHSCT.

La CFDT craint que si la presse AIDA est ajournée, on risque d'avoir une baisse d'activité pour les butées.

La CFDT fait remarquer qu'en termes d'investissement sur Seynod c'est plutôt léger.

Concernant Seynod, la CGT et la CFDT demandent des précisions suite au changement de Direction ?

La Direction confirme que monsieur Pascal CROISSANT remplace Monsieur Denis MAUCOUT. L'annonce a été faite il y a 15 jours.

La CGT fait remarquer une fois de plus que les notes de mouvements ne sont pas diffusées aux DSC.

La CFE-CGC confirme que cette demande est assez ancienne, mais n'a jamais été acceptée.

La Direction propose de diffuser les notes de mouvements au secrétaire du CE qui relayera l'information.

2 - Pour quelles réelles raisons, les demandes de jours de congés et/ou heures de RTT sur l'ensemble des sites sont refusés, alors que la direction demande à l'ensemble du personnel de prendre les reliquats ? (FO)

La Direction précise en premier lieu que toutes les demandes de CP ou de RTT n'ont pas fait l'objet d'un refus et que plusieurs ont été accordées.

La demande concerne uniquement les personnes ayant des compteurs anormaux de CP.

La Direction souhaite en effet revenir à une situation normale et revient sur la note concernant la demande de prendre les congés 2018 et le reliquat 2017 avant fin Mai 2019.

Cela ne signifie pas que toutes les demandes de congés seront systématiquement accordées. Il est en effet nécessaire de tenir compte des impératifs des sites de productions ou de certains services qui entraîneront des ajustements et des modifications dans les demandes de prise de congés.

FO constate que les décisions prises en CE sont différentes de celles de l'Entreprise et cite un exemple ou suite à une demande d'1 jour de congé, il a été répondu par l'agent de maîtrise : « Pas de congé avant les vacances, le CE c'est le CE et l'atelier c'est l'atelier. De toute façon ce qui a été annoncé au CE changera dans 15 jours ».

La Direction explique que les gens sont réticents au changement et mettent un frein. Cela s'explique par la difficulté à modifier la culture d'entreprise.

La CFE-CGC est d'accord, mais demande de faire attention aux messages passés. C'est compliqué pour les managers quand dans la même semaine, le lundi matin, le Directeur des Opérations demande de ne pas accorder de congé avant les vacances et le jeudi matin au CE, la DRH revient sur les modalités de prise des congés. Les gens et surtout l'encadrement ont du mal à comprendre.

La direction répond qu'il faut rester en cohérence avec les besoins de production, et que les compteurs avec un grand nombre de CP concernent essentiellement les personnes hors production.

La CFE-CGC craint un grand désordre, il y a un réel besoin d'organisation.

Pour SUD, il y a une distorsion énorme entre ce qui est annoncé au CE et la réalité du terrain.

La Direction affirme que la prise de congés dans l'entreprise correspond à une culture particulière. Les congés, selon la Direction, doivent être pris « au fil de l'eau ».

La CFE-CGC rappelle que la situation actuelle a été cautionnée par l'entreprise pendant des décennies. Chaque année on dit qu'il faut prendre des vacances et à la fin il y a plein de gens qui ne peuvent pas les prendre. Cela risque d'amener de la démotivation, il faut que la Direction fasse attention à la mise en application.

La CGT demande de se mettre autour de la table pour enfin planifier la prise des congés payés, ce qui se fait dans bon nombre d'entreprises et demande l'étalement des CP pendant la période légale. Cela devrait permettre d'éviter les décisions locales qui sont en contradiction avec les notes de la Direction.

Concernant l'info qui circule sur la demande de prendre une 4^{ème} semaine de CP avant fin Septembre, la Direction précise qu'à ce jour, il n'y a pas de note officielle, ce point sera abordé en Info1 lundi prochain (23 Juillet) et normalement la note suivra mardi 24. Cela concernera essentiellement les services centraux qui ont des reliquats de congés.

La CFE-CGC demande un peu de souplesse et souhaite que la date limite pour la prise de la 4^{ème} semaine soit reportée à fin octobre afin de laisser du temps pour répartir le travail dans les équipes.

La CFE-CGC redoute que la surcharge de travail se concentre sur les mêmes personnes qui n'ont pas eu de congés au mois d'Août (essentiellement les jeunes embauchés) et qui auront assuré le fonctionnement du service en suppléant aux absences et qui devront

de nouveau en Septembre assurer le relai des collègues qui repartiront une semaine en congé. Attention à la démotivation et aux démissions.

La Direction répond qu'elle entend et comprend les attentes de chaque organisation syndicale. La Direction souhaite assainir les compteurs et pour cela il faut trouver le moyen de travailler ensemble sur ce sujet pour changer la culture de l'entreprise. Dans tous les cas, demander de prendre des congés n'est pas une punition.

La Direction regrette que des informations aient pu circuler de façon désordonnée. La communication auprès des équipes doit être améliorée.

FONCTIONNEMENT DU CE

Trésorerie :

Le trésorier annonce la présence du cabinet REC au cours de la séance plénière de ce CE et dit que la synthèse des comptes du CE au 31/12/17 a été présentée aux élus le 27 Juin.

Le trésorier informe que suite à un groupe de travail, le responsable de la commission Œuvres Sociales a modifié le règlement de la commission qui doit permettre de limiter les prêts et les dons alloués aux salariés.

Achats groupés :

Approbation du compte rendu du 5/7/18 avec l'organisation du marché de Noël qui aura lieu le 6 décembre, et la proposition de catalogue de Noël HELFRICH non retenue.

Le responsable Charles LAGARDE annonce que cette séance plénière est la dernière pour lui en raison de son éligibilité à la retraite.

Loisirs et culture :

Approbation du compte rendu du 5/7/18 avec une bonne participation au repas canadien organisé par la section Japon et les 33 stages programmés pour la section artisanat de loisirs

Une aide VI a été refusée en raison du non-respect du règlement qui ne prévoit l'aide pour un séjour dans la famille.

Formation emploi :

Approbation du compte rendu du 12/7/18 avec les chiffres habituels et les 20 emplois vacants au 1 Juillet et les 17 personnes en CET.

Prochaine commission le 13 septembre avec l'orientation du plan de formation 2019.

Economique :

RAS

Sport :

Approbation du compte rendu du 6/7/18 avec les bons scores aux Corporate Games et présentation de l'activité « remise en forme » en vue de la création d'une nouvelle section. Le projet n'a pas abouti, mais une réflexion est en cours pour la suite à donner.

Présentation de la société PAS73 qui deviendra le nouvel employeur des animateurs des sections yoga et éducation physique.

Œuvres sociales :

Approbation du compte du compte rendu du 13/7/18 avec l'offre milan presse qui accepte le bon de Noël de 35€ pour un abonnement et présentation du Règlement des Œuvres Sociales modifié au niveau des Articles « Prêts » et « Entraide » validé à l'unanimité par la commission.

Le secrétaire demande la validation du nouveau règlement aux membres du CE :
Validation à l'unanimité.

1 dossier validé pour l'entraide.

Logement :

Prochaine commission le 4 septembre.

Divers :

En fin de séance, le responsable de la commission Œuvres Sociales distribue le tableau d'attributions des prêts fonds social qui est annexé au Règlement de la commission.

La Direction s'étonne que le CE propose d'établir des contrats de prêts pour l'achat d'électroménager alors que les revendeurs de ces matériels proposent eux aussi des crédits ou règlements en plusieurs fois.

La Direction souhaite supprimer l'intervention de l'assistante sociale pour ces dossiers de prêts en raison de sa surcharge de travail.

De plus elle considère que le CE n'est pas une banque.

La CFDT estime que ce type de prêts est utile pour les salariés, elle précise que la liste a été considérablement réduite mais que l'on ne peut pas tout enlever

La CFE-CGC propose de faire le bilan dans un an avant de décider si le CE garde ou supprime ces prêts.

Le document est validé à l'unanimité, avec la suppression du paragraphe concernant l'intervention de l'assistante sociale.

Jérôme DUFRENE (DSC CFDT) remercie personnellement le travail fourni durant son mandat par Monsieur Charles Lagarde et lui souhaite une bonne retraite.

La prochaine réunion du CE aura lieu le 26 septembre à 8h.

Le secrétaire propose à Madame Elizabeth BATTAREL de voir avec Monsieur Alain Chauvin si le retour du Conseil d'Administration NTN-SNR, qui aura lieu ce jeudi 26 Juillet, peut être programmé lors de cette prochaine séance.

La présidente
Elizabeth Battarel

le secrétaire
Olivier Passerini